

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 13 mars 2009

Présents : Les conseillers municipaux

Absent excusé : Christina STRAPPAZZON

Secrétaire de séance : Christine HUMBERTJEAN

~ ~ ~ ~ ~

→ Forêt : travaux 2009

Pour l'année 2009, l'ONF propose des travaux forestiers pour 20 000 € HT.

Les travaux non obligatoires sur les parcelles 5-18 et 38 sont donc reportées.

Les travaux de dégagement dans les parcelles 2-16-24-31 et ceux de la parcelle 19 pour l'exploitation de grumes prévue en 2010 seront réalisés pour un montant de 15 530 € HT.

Le conseil municipal accepte le devis des travaux en forêt.

La vente du 12 mars 2009 à Rougemont : les bois des parcelles 4 et 5 vendues pour 5 737 € et les parcelles 2 et 9 vendues pour 2 420 €.

Les chênes des parcelles 2 et 9 ont été retirés de la vente, l'offre n'ayant pas atteint le prix de retrait. Ce lot sera présenté à la vente de Pouilley les Vignes en avril prochain.

→ Vote des comptes administratifs, exercice 2008, et affectation des résultats

Mme le Maire ne peut pas présenter et voter les comptes administratifs de la gestion 2008 ; elle désigne Mr DAUDEY Pierre comme président. Le conseil accepte.

	DEPENSES	RECETTES	
EAU			<i>Excédent global 26 222,83</i>
fonctionnement	49 082,51	53 502,43	Excédent 4 419,92
investissement	58 410,20	80 213,11	Excédent 21 802,91
ASSAINISSEMENT			<i>Déficit global 3 632,73</i>
fonctionnement	24 844,95	27 382,29	Excédent 2 537,34
investissement	31 645,10	25 475,03	Déficit 6 170,07
BOIS			<i>Excédent global 32 440,71</i>
fonctionnement	29 999,81	75 531,02	Excédent 45 531,21
investissement	25 638,34	17 047,84	Déficit brut 8 590,50
<i>Restes à réaliser</i>	<i>4 500</i>		Total déficit 13 090, 50
COMMUNE			<i>Excédent global 105 244,51</i>
fonctionnement	211 830,84	334 498,10	Excédent 122 667,26
investissement	126 464,68	111 541,93	Déficit brut 14 922,75
<i>Restes à réaliser</i>	<i>2 500</i>		Total déficit 17 422,75

Tous les conseillers municipaux votent *pour* les comptes administratifs présentés sauf une voix.

→ **Taux d'imposition des 4 taxes directes locales**

Mme le Maire propose une augmentation sur les taxes directes locales, précisant que d'importants projets d'investissement sont en cours de réflexion et de réalisation. Le conseil accepte une augmentation du taux d'imposition.

Mme le Maire propose un taux de 3 % sur les 3 taxes (TH, TFB, TFNB)

Certains conseillers suggèrent une augmentation moindre ramenée à 2 %.

9 conseillers votent *pour* le taux à 3 % et 5 conseillers *pour* à 2 %

L'ensemble du conseil municipal est d'accord pour appliquer une augmentation sur les 4 taxes.

Le taux d'imposition 2009 sera (* pour mémoire, taux d'imposition 2008)

- la taxe d'habitation 7,26 % (* 7,05 %)
- taxe sur le foncier bâti 10,59 (* 10,28 %)
- taxe foncier non bâti 14,15 % (*13,74 %)
- taxe professionnelle 9,94 % (*9,65 %)

→ **Modification des statuts de la CCCQ**

Un projet de parc éolien est en cours d'étude sur le canton. Aussi, les statuts de la CCCQ doivent être modifiés pour intégrer cette compétence.

Chaque commune adhérente de la CCCQ doit voter pour le transfert de la compétence de la commune à la CCCQ, dans le cadre de ce projet.

Le conseil municipal accepte.

Ensuite, chaque commune concernée par l'installation d'éoliennes devra voter pour laisser la gestion à la CCCQ.

→ **Emploi d'un animateur**

Un animateur, embauché par la CCCQ, est mis à disposition de l'ensemble des Communes dans le cadre du contrat territorial jeunesse pour des actions qui concerneront que les jeunes de la commune. Il sera demandé 10 euros de l'heure aux collectivités. Il s'agit de Monsieur Ludovic FERRY.

→ **Projets d'investissements**

En vue de la préparation du budget communal, Mme le Maire propose des investissements à réaliser pour l'année 2009 (déjà discutés lors de précédentes réunions ou dans les commissions) dont :

achat de terrain 19 500, frais d'étude 29 960, salle des fêtes 24 200, matériel communal 27 500, signalétique 7 000, travaux voirie route de Byans 35 880, voirie village 30 000, travaux pour périscolaire 80 000.

Le programme investissement est débattu longuement durant la séance.

Des études pour l'aménagement de la place et de la mairie sont en cours de réalisation avec les cabinets d'étude « Au-delà du fleuve » et HDL ; ces projets devront être longuement étudiés et approfondis avant la mise en oeuvre des travaux.

Séance levée à 24h30